



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

6, rue Jéliote  
64400 OLORON Ste MARIE  
Tel : 06 75 91 01 42

### PROTOCOLE SANITAIRE DES ACTIVITES SPORTIVES EN SALLES AU SEIN DU CLUB GV

Le présent document vise à rappeler les conditions sanitaires de mise en place des activités sportives au sein de notre Club GV. Vous devez en prendre connaissance avant toute participation aux séances

#### AVANT DE VOUS RENDRE AUX SEANCES

- Ne pas avoir de symptômes du Covid-19.
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte du Covid-19 dans les 15 jours précédents l'activité.
- Informer le Club GV en cas de contraction du virus et rester en isolement pendant 14 jours.
- Respecter les recommandations de votre médecin traitant au regard de votre état de vulnérabilité et consulter votre médecin avant de reprendre une activité physique si vous avez été atteint par le Covid-19.
- Assurez-vous d'avoir désinfecté vos mains avec du gel hydroalcoolique et d'avoir un masque avant de vous rendre à la séance.
- Privilégier les transports individuels pour vous rendre au lieu de la séance.

#### PENDANT LA SEANCE, ASSUREZ-VOUS DE :

- Respecter une distance physique minimum avec les autres pratiquants de 1,50 m
- Eviter les regroupements entre pratiquants avant, pendant ou après la séance.
- Nettoyer vos mains avec un gel hydroalcoolique, avant et après la séance.
- Utiliser exclusivement votre propre matériel sportif et ne pas l'échanger ou le prêter.
- Si le matériel collectif du club est utilisé, il sera systématiquement désinfecté après son utilisation.

#### EN TOUTE CIRCONSTANCE :

- Respecter les consignes de circulation au sein des enceintes sportives.
- Le port du masque est obligatoire lorsque vous circulez dans l'enceinte sportive. Il peut être retiré au moment de la pratique sportive.